

PRÉLIMINAIRES DU LIVRE LITURGIQUE

Nous donnons ici le texte français de l'Introduction du *Lectionnaire pour les messes du dimanche*, réalisé d'après l'édition typique du *Lectionarium Missalis Romani*, publiée à Rome, le 30 septembre 1970, et l'édition *altera typica* de *l'Ordo lectionum Missae*. Desclée/Mame. Paris. 1980.

I. VUE D'ENSEMBLE SUR LE LECTIONNAIRE

A. Principes généraux

1* UN CHOIX RENOUVELÉ ET ÉLARGI DES LECTURES

Le 2^e Concile du Vatican a plusieurs fois affirmé que l'amour de l'Écriture pousse l'Église à puiser dans les textes sacrés l'approfondissement de sa connaissance de la vérité

* Les numéros 1 et suivants, placés en marge, sont ceux de l'édition de 1980.

et l'alimentation de sa vie : là est la source du renouvellement intérieur du peuple de Dieu. D'où la décision de réviser les célébrations liturgiques « en restaurant une lecture de l'Écriture plus abondante, plus variée, mieux adaptée »¹, décision qui, pour la messe, est précisée en ces termes : « Pour présenter aux fidèles avec plus de richesse la table de la parole de Dieu, on ouvrira plus largement les trésors bibliques, pour que, dans un nombre d'années déterminé, on livre au peuple l'essentiel des Saintes Écritures »².

IMPORTANCE DE LA LITURGIE DE LA PAROLE DANS SON ENSEMBLE

Il n'est pas étonnant que le Concile ait établi de tels principes, car « dans les lectures tirées de la Sainte Écriture, et expliquées par l'homélie, Dieu adresse la Parole à son peuple, il découvre le mystère de la rédemption et du salut et il présente une nourriture spirituelle ; et le Christ lui-même est là, présent par sa Parole, au milieu des fidèles »³.

De là vient qu'à la messe l'Église « ne cesse pas de prendre le pain de vie sur les deux tables de la parole de Dieu et du Corps du Christ pour l'offrir aux fidèles »⁴.

2 DES RECUEILS DIVERSIFIÉS

Ces prescriptions du Concile doivent désormais être observées grâce au présent lectionnaire, préparé par le « Conseil pour l'exécution de la Constitution sur la liturgie » : il contient les textes à lire aux dimanches et jours de fête, aux fêtes de toute l'année, ainsi qu'aux célébrations des saints et en d'autres circonstances particulières.

1. 2^e Concile du Vatican, Const. *Sacrosanctum Concilium* sur la liturgie, n. 35.

2. *Ib.*, n. 51.

3. *Présentation générale du Missel romain*, n. 33.

4. 2^e Concile du Vatican, Const. dogmatique *Dei verbum* sur la Révélation, n. 21.

L'intention qui a présidé à l'organisation des lectures a été la suivante : *aux dimanches et jours de fête*, où le peuple chrétien est tenu de participer à la célébration eucharistique, on présente les passages les plus importants, afin que les fidèles puissent entendre, dans un espace de temps déterminé, les parties les plus remarquables de la parole révélée. Une seconde série de textes de la Sainte Écriture, qui complète en quelque sorte la précédente, est proposée *pour les fêtes*. Cependant ces deux parties du lectionnaire ne sont pas liées : ainsi, le lectionnaire des dimanches et fêtes est indépendant du lectionnaire de semaine, et réciproquement.

Le recueil des lectures pour la célébration des saints, pour les messes rituelles, votives ou pour circonstances diverses, est régi par ses lois propres.

B. Caractéristiques du lectionnaire dominical

3 a) TROIS LECTURES

Chaque messe comporte trois lectures :

- la première de l'*Ancien Testament*, sauf au Temps pascal où elle est tirée des Actes des Apôtres ;
- la seconde de « l'Apôtre » (c'est-à-dire des épîtres ou de l'Apocalypse, suivant les temps liturgiques) ;
- la troisième de l'*Évangile*.

Ce système manifeste l'unité des deux Testaments et de l'histoire du salut, dont le centre est le Christ célébré dans son mystère pascal : il y a là un des thèmes fondamentaux de la catéchèse. En outre, cette distribution correspond à la tradition antique qui fut maintenue longtemps, même en Occident.

b) SELON UN CYCLE DE TROIS ANS

Pour obtenir une plus grande variété et une plus grande abondance dans la lecture biblique pour les dimanches et fêtes, les lectures ont été réparties sur un cycle de trois ans : les mêmes textes ne sont donc lus, en général, qu'une année sur trois.

Les années sont désignées par les lettres A, B, C. Pour savoir si une année est A, B, ou C, il suffit de savoir que les années C sont celles dont le millésime est divisible par trois, comme si le cycle avait commencé au début de l'ère chrétienne. Ainsi l'an 1 aurait été une année A, 2 une année B, 3 une année C, et de même 6, 9, 12... auraient été des années C. Ainsi par exemple 1975 est une année A ; l'année suivante (1976) est une année B, 1977 est une année C, 1978 de nouveau A, et ainsi de suite. (On notera cependant que chaque année A, B, C commence au 1^{er} dimanche de l'Avent de l'année civile qui précède : l'année B 1976 commence au 1^{er} dimanche de l'Avent, 30 novembre 1975.)

c) LIENS DES LECTURES ENTRE ELLES

Le choix des lectures est commandé par les principes suivants : soit l'*harmonisation par thème*, soit la *lecture semi-continue*. L'un ou l'autre de ces principes est employé selon le caractère particulier de chaque Temps liturgique.

1) La meilleure harmonie entre les lectures d'Ancien et de Nouveau Testament est celle qui vient de l'Écriture elle-même, quand la doctrine et les faits présentés dans les textes du Nouveau Testament ont un rapport plus ou moins explicite avec ceux de l'Ancien Testament. Dans ce lectionnaire, les textes de l'Ancien Testament sont choisis avant tout pour leur correspondance avec les textes du Nouveau Testament qu'on lit à la même messe, et spécialement avec l'évangile ; c'est toujours le cas pendant le Temps ordinaire.

Une relation d'un autre genre entre les lectures d'une même messe, relation « thématique », apparaît en Avent, en Carême et au Temps pascal, c'est-à-dire aux temps qui ont eu une coloration et un caractère particuliers.

2) Au contraire, pour les dimanches du Temps ordinaire, qui n'ont pas de caractère particulier, les textes d'épître et d'évangile se présentent sous forme de lecture semi-continue ; on peut ainsi suivre dans son enchaînement la pensée de l'Apôtre dans son message à une Église donnée, ou les étapes de la vie du Seigneur telles que les

présente un évangile donné : Matthieu pendant l'année A, Marc pendant l'année B, Luc pendant l'année C⁵, tandis que la lecture d'Ancien Testament s'harmonise avec l'évangile.

C. Caractéristiques du lectionnaire de semaine

L'organisation des lectures pour les fêtes répond au plan suivant :

4 a) *Le cycle du Carême* est organisé selon des principes particuliers qui tiennent compte du caractère à la fois baptismal et pénitentiel de ce temps.

b) Pour *les fêtes des autres temps*, les lectures évangéliques sont disposées selon un cycle unique, qu'on reprend chaque année. Mais la première lecture, pour les 34 semaines du temps ordinaire, est répartie sur un cycle de deux ans : on la lit une année sur deux. L'année I sert pour les années impaires (1975, 1977, etc.) ; l'année II pour les années paires (1976, 1978, etc.).

c) On retrouve les mêmes principes d'harmonisation par thème ou de lecture semi-continue que dans le lectionnaire dominical, selon qu'il s'agit de temps à caractère particulier ou non.

D. Le lectionnaire pour la célébration des Saints

5 Pour la célébration des Saints, on trouve une double série de lectures :

a) L'une *au Propre*, pour les solennités, fêtes ou mémoires ayant une lecture qui leur est propre (c'est-à-dire qui parle du saint lui-même). On indique aussi parfois, parmi les textes du Commun, un texte préférable aux autres, parce que plus approprié.

5. L'évangile de Jean est lu pendant 5 semaines consécutives de l'année B : Marc étant plus court que les autres, on a pu y ajouter ces lectures de Jean. Mais c'est surtout aux temps forts qu'on lit les textes les plus importants du quatrième évangile.

b) L'autre série, plus développée, se trouve *au Commun des Saints*. Cette partie comporte d'abord des textes davantage appropriés aux diverses catégories de Saints (martyrs, pasteurs, vierges), puis un grand nombre de textes qui concernent la sainteté en général et que l'on peut choisir à son gré chaque fois qu'on est renvoyé au Commun pour le choix des lectures.

En ce qui concerne l'ordre des textes dans cette partie, on notera qu'ils y sont tous dans l'ordre où il faut les lire : d'abord les textes d'Ancien Testament, puis ceux de « l'Apôtre », ensuite les psaumes et les versets intercalés entre les lectures, enfin les textes d'évangile. Ils sont disposés de manière que le célébrant puisse librement choisir entre eux, en ayant présent à l'esprit le bien pastoral de l'assemblée qui célèbre, à moins que le contraire ne soit expressément noté.

E. Le lectionnaire pour les messes rituelles, votives et pour des circonstances diverses⁶

- 6 La même disposition des textes se retrouve pour les messes rituelles, votives et pour des circonstances diverses : on propose à la suite plusieurs textes, comme dans le Commun des Saints, ce qui permet au célébrant de choisir ses lectures, en tenant compte de tout le contexte, et surtout des nécessités pastorales de l'assemblée.

F. Quelques règles qui ont guidé le choix

- 7 Certains principes généraux ont été observés dans l'établissement des lectures :
- a) Certains livres de la Bible ont été, en raison de leur nature même, et dans la ligne de la tradition liturgique, réservés à des *temps liturgiques déterminés*. C'est ainsi que

6. Dans l'édition française, les lectures pour les messes votives ont été jointes au lectionnaire des saints. Le lectionnaire du rituel forme un volume à part.

le lectionnaire conserve la tradition, aussi bien occidentale (ambrosienne et hispanique) qu'orientale, de lire les Actes des Apôtres au temps pascal : de la sorte, on montre clairement que toute la vie de l'Église a son origine dans le mystère pascal. Il observe également la tradition, tant occidentale qu'orientale, de lire l'évangile de saint Jean aux dernières semaines de Carême et au temps pascal : c'est l'« évangile spirituel », qui expose le mystère du Christ avec le plus de profondeur.

La lecture d'Isaïe, surtout de sa première partie, est assignée traditionnellement au temps de l'Avent. Cependant, certains textes de ce prophète sont lus au temps de la Nativité, ainsi que la première lettre de saint Jean.

b) Pour la *longueur des textes* on a essayé de s'en tenir à une juste moyenne, en distinguant toutefois les récits, qui supposent souvent une certaine étendue mais retiennent bien l'attention, et les textes de grande densité doctrinale qui réclament la brièveté.

Pour quelques textes assez étendus, on a prévu deux formes, l'une longue, l'autre brève, en veillant soigneusement à la cohérence de la version brève. Dans le texte imprimé, les versets qu'on peut omettre doivent être clairement indiqués par la typographie.

c) Pour des raisons pastorales, on a évité, aux dimanches et aux solennités, de donner des *textes* bibliques vraiment *trop difficiles* (soit parce qu'ils posent de gros problèmes littéraires, critiques ou exégétiques, soit parce qu'ils sont difficiles à saisir pour les fidèles). Cependant on ne pouvait se permettre de cacher aux fidèles des trésors spirituels sous prétexte qu'ils étaient difficiles à saisir, quand cette difficulté venait soit d'une insuffisance de formation religieuse élémentaire chez les chrétiens, soit d'une insuffisance de formation biblique de base chez les pasteurs, manques dont on ne saurait prendre son parti. En outre il n'est pas rare qu'une lecture difficile devienne plus facile par le rapprochement avec une autre lecture de la même messe.

d) La tradition de nombreuses liturgies, y compris la liturgie romaine, comporte l'habitude d'*omettre des versets* dans les lectures bibliques. Certes, ces omissions ne doivent

pas être faites à la légère, au risque de mutiler le sens ou le style de l'Écriture. Pourtant, tout en étant attentif à ce danger, on a conservé une telle tradition dans le lectionnaire. Autrement, on aurait eu des lectures d'une longueur excessive ; on aurait même dû parfois omettre entièrement des textes de grande valeur spirituelle, parce que tel ou tel verset est peu utile au point de vue pastoral ou soulève des questions réellement trop complexes.

G. Possibilités de choix de lectures

8 *Pour certaines lectures, le lectionnaire propose :*

- de ne prendre que *l'une des deux premières lectures*, avec l'évangile :
- *de choisir entre deux textes déterminés* pour la même lecture. Cela arrive rarement les dimanches, solennités, et fêtes, car il ne faut pas que disparaisse la coloration propre à chaque temps liturgique, ou qu'une lecture semi-continue soit fâcheusement interrompue ; en revanche, cette faculté est accordée plus facilement pour la célébration des Saints, et pour les messes rituelles, votives et pour des circonstances diverses.

Pour que tout se fasse de façon ordonnée, on fera attention aux points suivants :

1. Aux messes comportant trois lectures, il est très souhaitable que ces trois lectures soient faites réellement. Toutefois, si la Conférence épiscopale, pour des raisons pastorales, permet qu'on ne garde que deux lectures, le choix entre les deux premières se fera en veillant à ne pas annuler la volonté d'enseigner pleinement aux fidèles le mystère du salut. A moins qu'il ne soit prévu autrement en son lieu, on doit donc préférer, entre les deux premières lectures, celle qui s'harmonise davantage avec l'évangile, ou, selon la volonté dont on vient de parler, celle qui joue un plus grand rôle dans l'enseignement d'une catéchèse organique qui doit durer un certain temps, ou encore celle qui peut permettre la lecture semi-continue d'un livre.

Par exemple, en Carême, la série des lectures d'Ancien

Testament suit le développement de l'histoire du salut ; aux dimanches du temps ordinaire, on a la lecture semi-continue d'une épître. Il revient au pasteur de choisir l'une ou l'autre lecture de façon systématique pour plusieurs dimanches consécutifs, pour obtenir un plan harmonieux de catéchèse. Il ne faudrait pas du tout lire, sans aucun plan, tantôt l'Ancien Testament, tantôt l'épître, ce qui exclurait toute organisation harmonieuse avec les textes qui suivent.

2. C'est le même critère pastoral qui doit guider le choix quand le lectionnaire propose deux versions, l'une longue, l'autre brève. Il importe alors de tenir compte de la capacité d'attention fructueuse de l'assemblée à une lecture plus ou moins longue, de sa capacité de compréhension de textes assez difficiles, de sa capacité d'écouter un texte plus complet que l'homélie devra expliquer.

Lorsque ce choix est donné, il est clairement indiqué en chaque cas.

3. Parfois il est possible de choisir entre deux textes déterminés : on devra alors être attentif au bien de l'assemblée. Si l'on craint qu'un des textes ne suscite des difficultés, qu'on prenne le texte le plus facile et le plus adapté à l'assemblée. Si un même texte est prévu pour deux jours proches : un dimanche et dans la semaine qui suit, on peut soit le reprendre, soit le remplacer par un autre. En chaque cas, qu'on se laisse guider par le sens pastoral.

4. Dans l'emploi du lectionnaire de semaine, il peut arriver qu'une célébration vienne interrompre les lectures. Faut-il laisser de côté l'un ou l'autre des textes omis ce jour-là, parce que de moindre importance ? Faut-il le joindre à un autre pour donner une vue complète d'un sujet ? Un regard sur l'organisation d'ensemble des lectures de la semaine permettra de faire un choix judicieux.

5. Pour la célébration des Saints, certaines fêtes ont des *lectures propres*, c'est-à-dire qui parlent du saint lui-même, ou du mystère que l'on célèbre, par exemple la Conversion de saint Paul, la mémoire de sainte Marie Madeleine. Le lectionnaire le précise à chaque fois. Ces lectures doivent être faites à la place de celles du lectionnaire de semaine, même s'il s'agit d'une mémoire.

D'autres fêtes ont des *lectures appropriées*, qui mettent en lumière un aspect particulier de la vie spirituelle ou de l'activité d'un saint. L'emploi de ces lectures ne paraît pas s'imposer, à moins qu'un motif pastoral n'y invite vraiment. Le plus souvent en effet, il semble qu'il faille préférer la lecture semi-continue d'un livre, assignée à chacun des temps liturgiques.

Il y a enfin des *lectures communes*, que l'on trouvera au Commun, soit pour une catégorie déterminée de Saints (martyrs, pasteurs, vierges), soit pour les Saints en général⁷. Puisque, dans ce cas, de nombreux textes sont proposés pour une même lecture, ce sera au prêtre célébrant de choisir celui qui conviendra le mieux à l'assemblée. Toutefois :

a) aux solennités, c'est-à-dire quand trois lectures sont proposées, la première sera un texte d'Ancien Testament, la seconde de l'Apôtre, la troisième de l'Évangile, sauf si la Conférence épiscopale a décidé qu'on ne doit faire que deux lectures ;

b) aux fêtes et aux mémoires, où l'on ne fait que deux lectures, la première sera soit d'Ancien Testament, soit de l'Apôtre ; la seconde, de l'Évangile. Toutefois, au Temps pascal, selon la tradition de l'Église, la première lecture sera prise dans un écrit apostolique, la seconde, autant que possible, dans l'évangile de saint Jean.

6. Aux messes rituelles, votives et pour des circonstances diverses, si l'on propose plusieurs textes pour la même lecture, le choix se fera selon les mêmes critères que pour le Commun des saints.

H. Les chants entre les lectures

- 9 a) Parmi ces chants, le psaume qui suit la première lecture a une grande importance. Il est normalement choisi

7. Le lectionnaire français propose chaque jour des lectures précises, tirées en général des communs. On reste cependant libre de choisir d'autres lectures en se conformant aux principes indiqués ici. Ces principes s'appliquent également pour la célébration des saints locaux pour lesquels il n'est pas prévu de lectures spéciales.

en fonction de la lecture qui précède, sauf s'il s'agit du lectionnaire des saints, pour les messes rituelles, votives, et pour des circonstances diverses : là, le choix est laissé au prêtre célébrant qui suivra le principe du bien pastoral de l'assistance.

Toutefois, pour que le peuple puisse répondre plus facilement au psaume, on a regroupé quelques textes choisis de psaumes et de refrains pour les différents temps de l'année ou pour les diverses catégories de saints : on pourra les employer à la place du texte correspondant à la lecture, chaque fois que le psaume est chanté.

b) Un autre chant, placé entre la deuxième lecture et l'Évangile, est fixé pour chaque messe et s'accorde avec l'Évangile. On peut aussi le choisir dans la série commune à un temps ou à un commun.

Au Carême, pour encadrer le verset qui précède l'évangile, on peut employer une acclamation telle que, par exemple : « Gloire et louange à toi, Seigneur Jésus ! »

I. L'esprit du lectionnaire

10 Tout le lectionnaire devait avoir, dans l'esprit même du 2^e Concile du Vatican, un *but pastoral*. Pour l'atteindre, on a voulu collaborer avec un grand nombre de personnes du monde entier, compétentes dans les domaines exégétique, pastoral, catéchétique et liturgique ; les discussions et les reprises continuelles ont porté aussi bien sur les principes généraux sur lesquels repose le lectionnaire que sur la liste des textes. Le lectionnaire est le fruit de ce travail commun.

On espère vivement que la lecture assidue et commentée de la sainte Écriture qui doit être faite au peuple chrétien dans la célébration eucharistique selon le nouveau lectionnaire contribuera très efficacement à obtenir le but proposé à maintes reprises par le Concile et que le Souverain Pontife Paul VI a exprimé en ces termes : « Tout cela a été ordonné de façon que se développe de plus en plus chez les fidèles la faim de la parole de Dieu qui, sous la conduite de l'Esprit, achemine le peuple de la Nouvelle Alliance vers l'unité parfaite de l'Église. Nous avons vivement

conscience que, de la sorte, prêtres et fidèles se prépareront plus saintement au repas du Seigneur et aussi que, méditant plus profondément les Saintes Écritures, ils se nourriront chaque jour davantage des paroles du Seigneur. Ainsi se réalisera le vœu du Concile : l'Écriture sera aux yeux de tous la source permanente de la vie spirituelle, la base essentielle de la transmission de la doctrine chrétienne, la moelle de toute formation théologique »⁸.

II. CONTENU DU LECTIONNAIRE

En vertu d'une tradition apostolique qui remonte au jour même de la résurrection, le *dimanche est la fête primordiale, le fondement et le noyau de toute l'année liturgique, où l'Église célèbre le mystère pascal* (cf. *Const. lit.* 106).

Mais elle célèbre ce mystère de la Passion et la résurrection du Seigneur, plus spécialement, une fois par an : le *Triduum pascal* est au cœur du déroulement de l'année liturgique. Il s'épanouit dans le *Temps pascal*, et il est préparé par le *Temps du Carême*.

Un autre temps fort est constitué par la célébration de la manifestation du Seigneur : c'est le *Temps de Noël*, préparé par le *Temps de l'Avent*.

En dehors de ces temps forts, qui déploient les divers aspects du mystère du Christ, on commémore ce mystère dans sa plénitude tout au long du *Temps ordinaire*, particulièrement le dimanche (CR 43)*.

Enfin certaines fêtes du Seigneur, de la Vierge ou des saints viennent parfois l'emporter sur la célébration dominicale.

On trouvera ci-dessous des indications sur l'esprit de chaque temps liturgique et la structure des lectures, avec les références de celles-ci pour les trois années.

8. Paul VI, Constitution Apostolique *Missale Romanum*, donnée le 3 avril 1969 (trad. fr. dans *Instructions officielles sur les nouveaux rites de la messe*, Centurion 1969, p. 17).

* Les références CR renvoient aux *Normes universelles de l'année liturgique et du calendrier*, promulguées le 14 février 1969.

Pour la commodité des usagers, ces indications sont données selon le déroulement chronologique de l'année liturgique : chacun saura néanmoins demeurer attentif à la hiérarchie des temps liturgiques, telle qu'elle vient d'être exposée.

Les temps forts de l'année liturgique

11 1) LE TEMPS DE L'AVEUT

Ce temps a un double aspect : c'est le temps de la préparation de Noël, où on célèbre la première venue du Fils de Dieu chez les hommes ; c'est aussi le temps où, à travers ce souvenir, les esprits s'orientent vers l'attente de la seconde venue du Seigneur à la fin des temps. Pour ce double motif, l'Avent se présente comme un temps d'ardente et joyeuse attente (CR 39).

a) Dimanches :

— Les lectures d'évangile ont un caractère propre pour chaque dimanche à travers les trois années du cycle : il s'agit de la venue du Seigneur à la fin des temps (1^{er} dim.), puis de Jean Baptiste (2^e et 3^e dim.), enfin des événements qui ont préparé la naissance du Christ (4^e dim.).

— Les lectures d'*Ancien Testament* sont des prophéties relatives au Messie et aux temps messianiques : beaucoup d'entre elles sont tirées du livre d'Isaïe.

— Les *épîtres* développent les différents aspects du mystère de l'Avent.

b) *Féries* : Le lectionnaire férial est ici en liaison avec le lectionnaire dominical qu'il complète.

— Les premières semaines de l'Avent (jusqu'au 16 décembre) sont centrées sur les oracles de joie et d'espoir du livre d'Isaïe, lu en lecture semi-continue. Les évangiles de cette période sont choisis en fonction de la première lecture. A partir du deuxième jeudi, les évangiles évoquent le rôle de Jean-Baptiste le Précurseur dans l'histoire du salut, les récits de sa prédication elle-même étant lus le dimanche.

— La semaine préparatoire à Noël (du 17 jusqu'au matin du 24 décembre) est centrée sur la lecture continue des annonces de Noël en Matthieu (chap. 1) et Luc (chap. 1), avec des textes d'Ancien Testament adaptés à chaque évangile : les grandes prophéties messianiques.

12 2) LE TEMPS DE NOËL

Ce temps célèbre la naissance du Seigneur et ses premières manifestations. Il commence le 24 décembre au soir par la messe de la Vigile de Noël, et s'achève le dimanche après le 6 janvier, fête du Baptême du Seigneur (CR 32-33).

a) Il comporte une série de célébrations ayant chacune son caractère propre. Les lectures sont les mêmes tous les ans (sauf pour les évangiles de la Sainte Famille et du Baptême du Seigneur).

— La solennité de *Noël* comporte, en plus de la Vigile, les trois messes traditionnelles (nuit, aurore, jour); les lectures d'Ancien Testament y sont tirées d'Isaïe, conformément à la tradition romaine conservée jusqu'à ce jour dans plusieurs rites particuliers.

On peut utiliser librement aux différentes heures les lectures de ces trois messes

— Le dimanche après Noël est la fête de la *Sainte Famille*; les lectures parlent de l'enfance du Christ (évangile) et de la vie familiale (1^{re} et 2^e lectures).

— Le 1^{er} janvier est, selon l'antique tradition romaine, la solennité de *sainte Marie Mère de Dieu*; les lectures concernent la Vierge Marie, le nom de Jésus (dont la fête est supprimée), et aussi les vœux pour l'année nouvelle.

— Le 2^e dimanche après Noël (c'est-à-dire entre le 2 et le 5 janvier) a des lectures relatives au mystère de l'Incarnation; il est dans nos pays remplacé par l'Épiphanie.

— L'*Épiphanie* se célèbre le 6 janvier là où elle est fête de précepte; ailleurs et c'est le cas des pays francophones, elle se célèbre le dimanche qui suit le 1^{er} janvier: outre les lectures traditionnelles, on y lit une épître sur la vocation des païens au salut.

— Le dimanche après le 6 janvier, on célèbre la fête du

Baptême du Seigneur ; cette fête est supprimée quand l'Épiphanie est célébrée après le 6 janvier, c'est-à-dire le 7 ou le 8.

b) *Aux fêtes* : Les jours du 29 décembre à l'Épiphanie comportent la présentation de Jésus au Temple, prolongement de Noël, et celle du premier chapitre de saint Jean, où Jésus commence à se manifester au monde. On y poursuit la lecture de la première lettre de saint Jean, commencée à la fête de l'apôtre, le 27 décembre.

La semaine après l'Épiphanie, on termine la première lettre de saint Jean. Les évangiles évoquent les diverses « épiphanies » (manifestations) du Christ au début de son ministère. Quand l'Épiphanie est célébrée après le 6 janvier, on omet les lectures de cette semaine.

13 3) LE TEMPS DU CARÊME

Le lendemain de la fête du Baptême du Seigneur commence le Temps ordinaire (cf. ci-dessous, p. 24), qu'on interrompt quand arrive le Carême (CR 44).

Ce temps est ordonné à la préparation de la célébration de Pâques ; la liturgie du Carême dispose en effet les catéchumènes, par les divers degrés de l'initiation chrétienne, et les fidèles, par la commémoration du baptême et par la pénitence, à célébrer le mystère pascal (CR 27).

Le Carême se déroule du mercredi des Cendres au Jeudi Saint.

Le mercredi des Cendres appartient au lectionnaire ferial. En raison de l'importance de cette célébration, on en donne ici les lectures avec le dominical.

a) *Dimanches* :

Les lectures des 5 premiers dimanches de Carême se présentent de la manière suivante :

— Pour l'évangile : aux deux premiers dimanches, on a gardé les thèmes traditionnels de la tentation et de la transfiguration. Pour les trois suivants, on a rétabli, pour l'année A, les évangiles traditionnels de l'initiation chrétienne : Samaritaine, Aveugle-né, Lazare ; en raison de leur importance, on peut les utiliser aussi pour les

années B et C, en particulier là où il y a des catéchumènes. Mais pour répondre aux vœux de nombreux pasteurs, d'autres textes sont également proposés pour l'année B (textes de Jean annonçant la glorification du Christ par la croix et la résurrection) et l'année C (textes sur la conversion).

— Les lectures de l'*Ancien Testament* se réfèrent à l'histoire du salut, qui est un des thèmes fondamentaux de la catéchèse de carême. Chaque année la série des lectures évoque les principales étapes de cette histoire, des origines à la promesse de la Nouvelle Alliance, en particulier Abraham (2^e dimanche) et l'Exode (3^e dimanche).

— Les *épîtres* ont été choisies en correspondance avec les deux autres lectures, et autant que possible de manière à assurer un lien entre elles.

Le dernier dimanche, appelé dimanche des Rameaux et de la Passion, garde son double caractère d'évocation joyeuse de l'entrée messianique de Jésus à Jérusalem, et de première célébration de la mort du Seigneur avec la lecture de la Passion (cf. CR 30-31).

b) Fêtes :

Pendant le Carême, l'usage très ancien de l'Église romaine comportait chaque jour des lectures propres. Ces textes ont été en grande partie conservés, mais on a pensé que la lecture abondante de saint Jean gagnerait à se faire avec plus d'ordre : on les retrouve dans l'ordre de l'évangile, en lecture semi-continue depuis le lundi de la 4^e semaine.

Les grands textes johanniques de l'initiation : Samaritaine, Aveugle-né, Lazare, sont désormais lus le dimanche, mais ne sont obligatoires qu'un an sur trois (année A). Les autres années, on pourra les lire en semaine grâce à trois « messes au choix » qu'on utilisera librement un jour quelconque de la semaine correspondante (3^e, 4^e, 5^e).

14 4) LE TRIDUUM PASCAL

C'est avant tout par son mystère pascal que le Christ a accompli son œuvre de rédemption des hommes et de

parfaite glorification de Dieu. En mourant il a détruit notre mort, en ressuscitant il nous a rendu la vie. C'est pourquoi le Triduum pascal de la Passion et de la Résurrection du Seigneur est le sommet de l'année liturgique comme le dimanche est celui de la semaine.

Le Triduum pascal commence le soir du Jeudi Saint par la messe de la Cène du Seigneur⁹. Il a son centre à la Veillée pascale et se termine au soir du dimanche de Pâques (CR 18-19).

Les lectures ont été revues de manière à assurer une plus grande unité à chaque célébration. Sept lectures d'Ancien Testament sont proposées pour la Veillée pascale ; on doit en lire au moins trois, à la rigueur deux, dont obligatoirement la troisième de la série (passage de la mer Rouge).

Aux messes du soir de Pâques, on peut lire le récit des pèlerins d'Emmaüs, qui raconte comment le Christ ressuscité s'est manifesté le dimanche soir.

Sauf pour les évangiles de la Vigile pascale, les lectures sont les mêmes tous les ans.

5) LE TEMPS PASCAL

Les cinquante jours à partir du dimanche de la Résurrection jusqu'à celui de Pentecôte sont célébrés dans la joie et l'exultation, comme si c'était un jour de fête unique, ou mieux « un grand dimanche » (CR 22).

Ce temps commence le soir de Pâques et s'achève au soir de la Pentecôte (il n'y a plus d'octave de la Pentecôte). C'est, pendant sept semaines, la célébration continue de la Résurrection du Seigneur, fête unique marquée par les célébrations de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte, qui soulignent les divers aspects du mystère du Christ glorifié, toujours vivant et donnant l'Esprit à son Église. Les dimanches du Temps pascal s'appellent désormais 2^e, 3^e... 7^e dimanches de Pâques, pour bien marquer cette unité (cf. CR p. 23).

9. La messe chismale du Jeudi matin fait encore partie du Carême (cf. CR 31).

a) *Dimanches* :

Les lectures se présentent de la manière suivante :
 — Pour les *évangiles*, les trois premiers dimanches rapportent les apparitions du Seigneur ressuscité (on lit chaque année au deuxième dimanche le récit de l'apparition à Thomas huit jours après Pâques). Pour ne pas interrompre la série, on a repoussé d'une semaine des lectures sur le Bon Pasteur (désormais 4^e dimanche-ancien 3^e dimanche après Pâques). Du 5^e au 7^e dimanche, les évangiles sont tirés du discours après la Cène et de la prière sacerdotale.
 — La *première lecture* n'est pas tirée de l'Ancien Testament : la tradition universelle est de ne pas le lire en ce temps qui évoque la nouveauté absolue du Christ. On lit donc les Actes des Apôtres, en trois séries parallèles sur les trois ans, évoquant ainsi chaque année la vie, le témoignage et le développement de l'Église primitive.

b) *Féries* :

— La première lecture est une lecture semi-continue des Actes des Apôtres. Elle donne de la vie et la foi des premiers chrétiens un tableau beaucoup plus large et abondant que la première lecture des dimanches.
 — L'évangile donne pendant l'octave de Pâques les récits des apparitions du Christ ressuscité puis, de la 2^e à la 7^e semaine, une lecture semi-continue de saint Jean. Les textes sont naturellement différents de ceux du Carême : on a insisté ici sur les textes reprenant la joie pascale, dont l'essentiel est constitué par le discours sur le pain de vie (chap. 6) et le discours après la Cène s'achevant par la prière sacerdotale (chap. 14-17).

15 6) LE TEMPS ORDINAIRE

1) *Organisation de ce temps*

En dehors des temps forts, l'année liturgique comporte tantôt 33, tantôt 34 semaines, qui constituent le Temps ordinaire. Il est prévu des lectures dominicales et fériales pour 34 semaines. On les utilise du lendemain de la fête du Baptême du Seigneur jusqu'à la veille du Carême ; on les

reprend du lendemain de la Pentecôte jusqu'à la veille de l'Avent.

L'utilisation de ces formulaires se fait selon les règles suivantes :

— La 1^{re} semaine du temps ordinaire commence le lundi qui suit le Baptême du Seigneur ; elle n'a donc pas de dimanche, si bien que la série des dimanches de ce temps commence au deuxième pour éviter un décalage de numérotation entre les fêtes et les dimanches.

— Si l'année a 34 semaines « ordinaires », la reprise se fait à la semaine qui suit celle qui a été interrompue au début du Carême. Par exemple, si le Mercredi des Cendres est survenu dans la 6^e semaine « ordinaire », on prend la 7^e semaine le lundi de la Pentecôte.

— Si l'année a 33 et non 34 semaines « ordinaires », la suppression nécessaire se fait non à la fin, mais à la reprise après le Temps pascal. Par exemple, si on a eu 8 semaines avant le Carême, c'est la 10^e qu'on prend après la Pentecôte.

— Au moment de cette reprise, les fêtes se déroulent normalement ; il n'en est pas de même des dimanches ; en effet la première semaine de la reprise est privée de son dimanche par la Pentecôte ; la seconde par la Trinité et la troisième par le Saint Sacrement dans les pays où cette solennité se célèbre le dimanche et non le jeudi.

2) Les solennités au Temps ordinaire

Comme on l'a dit, on célèbre la *Sainte Trinité* le dimanche après la Pentecôte. Le *Saint Sacrement* se célèbre le 2^e jeudi après la Pentecôte là où c'est une fête de précepte ; ailleurs, cette solennité est transférée au dimanche suivant. Le *Sacré-Cœur* est célébré le 3^e vendredi après la Pentecôte. Il ne se transfère pas, mais on peut en célébrer la messe pour le peuple le dimanche suivant, comme pour toutes les solennités qui se célèbrent pendant le Temps ordinaire (CR 58).

Le dernier dimanche du Temps ordinaire, on célèbre la solennité du Christ Roi de l'Univers, annoncé par la figure de David, proclamé au milieu des humiliations de la Passion et de la croix, régnant dans l'Église et venant à la fin des

temps (cf. CR 6 et *Ordo Lectionum Missae-Praenotanda*).

Ces quatre solennités ont des lectures différentes suivant les trois années du cycle. On trouvera ci-dessous les références. Pour chaque année, on trouve la Trinité, le Saint Sacrement et le Sacré-Cœur à la suite de la Pentecôte ; et le Christ Roi de l'Univers à la fin du Temps ordinaire.

3) *Les dimanches*

Les lectures des dimanches du Temps ordinaire se présentent de la manière suivante :

— *Évangile* : le 2^e dimanche est encore dans le prolongement de l'Épiphanie : miracle de Cana et deux autres textes de manifestation du Seigneur, en S. Jean.

Au 3^e dimanche commence la lecture semi-continue des évangiles synoptiques : Mt (année A), Mc (B) et Lc (C). On a veillé à faire apparaître les caractéristiques propres et la structure de chaque évangile. On a également fait en sorte de ne laisser de côté aucun élément de la catéchèse synoptique : ce qui n'a pas été retenu pour le dimanche dans un évangile est donné une autre année dans la version parallèle d'un autre évangile. Quelques éléments essentiels, ou présentés très différemment dans les différents évangiles, reviennent deux ou même trois fois.

On notera la convergence du déroulement des évangiles avec celui de l'année liturgique : on lit ainsi après l'Épiphanie les débuts de la prédication du Christ, qui continuent les premières manifestations célébrées à l'Épiphanie et au Baptême du Seigneur. Et on termine avec le discours eschatologique, qui rejoint le thème de la fin de l'année liturgique : l'attente des derniers temps. Les récits de la Passion et de la Résurrection sont réservés au Temps de Pâques : on ne les reprend donc pas pendant le Temps ordinaire.

Dans l'année B, on insère après le 16^e dimanche 5 lectures tirées du chap. 6 de Jean (discours sur le pain de vie) ; l'insertion se fait de manière naturelle, en remplaçant le récit de la multiplication des pains de Marc par celui de Jean. Pour l'année C, on a mis en tête de la lecture semi-continue de Luc (3^e dim.) le prologue de l'évangile,

qui donne bien l'esprit de l'auteur et qu'on n'avait pas occasion de lire ailleurs.

— Les lectures d'*Ancien Testament* sont choisies chacune en fonction de l'évangile du jour, pour éviter un trop grand manque d'unité dans chaque messe, et surtout pour souligner l'unité entre les deux Testaments. Les titres ont été rédigés de manière à souligner cette relation.

On a veillé à prendre autant que possible des textes courts et faciles. Mais on a également fait en sorte de lire au long des dimanches tous les textes vraiment importants de l'Ancien Testament. Sans doute ne sont-ils pas dans un ordre logique, puisqu'ils sont choisis en liaison avec l'évangile, mais le trésor de la parole de Dieu sera suffisamment ouvert pour faire connaître à tous ceux qui participent à la messe dominicale les principales pages de l'Ancien Testament..

— Les *épîtres* sont une lecture semi-continue des lettres de saint Paul et de saint Jacques (Pierre et Jean étant lus au Temps pascal et au temps de Noël).

La 1^{re} lettre aux Corinthiens étant assez longue et traitant de questions très diverses, on l'a partagée entre les trois années, en tête du Temps ordinaire. De même on a été amené à diviser la lettre aux Hébreux en deux parties, lues aux années B et C.

On a veillé autant que possible à avoir des lectures brèves, pas trop difficiles, ayant un thème précis, pour qu'elles soient comprises des fidèles.

Comme il n'y a pas de relation spéciale entre les lectures des trois années pour le même dimanche, les tableaux présentent successivement chacune des années en entier. Année A, voir tableau 7. Année B, voir tableau 8. Année C, voir tableau 9.

4) Les fêtes

On lit les *évangiles* dans l'ordre suivant : d'abord Marc (semaines 1 à 9), puis Matthieu (10 à 21), enfin Luc (22 à 34). Les chapitres 1 à 12 de Marc sont lus intégralement, sauf les deux péricopes du chapitre 6 qu'on lit après l'Épiphanie. De Matthieu et Luc on lit tout ce qui n'a pas de parallèle dans Marc. Mais on lit deux ou trois fois tous

les passages qui ont dans les différents évangiles une coloration vraiment particulière, ou qui sont nécessaires pour suivre le fil du récit. Le discours eschatologique est donné intégralement dans Luc, ce qui a permis de le placer à la fin de l'année liturgique.

2. Pour la *première lecture*, on alterne les deux Testaments pendant un certain nombre de semaines suivant la longueur des livres lus.

a) On lit une grande partie des livres du *Nouveau Testament* de manière à donner l'essentiel de chacun. On omet cependant les passages qui traitent de questions ayant aujourd'hui moins de portée pastorale, comme la glossologie et la discipline ancienne de l'Église.

b) Pour ce qui est de l'*Ancien Testament*, on ne pouvait donner que des extraits montrant autant que possible le caractère propre de chaque livre. Les textes historiques ont été choisis de manière à donner une vue d'ensemble de l'histoire du salut avant l'Incarnation du Seigneur. On ne pouvait pas donner de récits trop longs ; on a donc parfois choisi les versets permettant de fournir un raccourci. En outre, la signification religieuse des événements est parfois éclairée par des textes des livres sapientiaux, introduits comme prologue ou conclusion d'une série de lectures historiques.

Presque tous les livres de l'Ancien Testament ont trouvé place au lectionnaire férial. On a seulement laissé de côté les livres prophétiques trop courts (Abdias, Sophonie) et un livre qui ne se prête guère à la lecture parce que c'est un poème (le Cantique des Cantiques). En ce qui concerne les récits édifiants, dont l'intelligence réclamait une lecture assez étendue, on lit Tobie et Ruth, et on laisse de côté les autres (Judith, Esther), dont quelques passages sont lus le dimanche ou aux fêtes d'autres temps.

c) A la fin de l'année liturgique, on lit des livres qui correspondent à l'ambiance eschatologique de ce temps : Daniel et l'Apocalypse.

Tableau 1 : TEMPS DE L'AVEANT¹⁰

| | A | B | C |
|-----------------------------|---|--|--|
| 1 ^{er} dimanche | Is 2,1-5 Ps 121 (122) <i>Rm 13,11-14</i> Mt 24,37-44 | Is 63,16b-17.19b; 64,2b-7 Ps 79 (80) <i>1 Co 1,3-9</i> Mc 13,33-37 | Jr 33,14-16 Ps 24 (25) <i>1 Th 3,12-4,2</i> Lc 21,25-28.34-36 |
| 2 ^e dimanche | Is 11,1-10 Ps 71 (72) <i>Rm 15,4-9</i> Mt 3,1-12 | Is 40,1-5.9-11 Ps 84 (85) <i>2 P 3,8-14</i> Mc 1,1-8 | Ba 5,1-9 Ps 125 (126) <i>Ph 1,4-6.8-11</i> Lc 3,1-6 |
| 3 ^e dimanche | Is 35,1-6a.10 Ps 145 (146) <i>Jc 5,7-10</i> Mt 11,2-11 | Is 61,1-2a.10-11 (Ps) Magnificat <i>A Th 5,16-24</i> Jn 1,6-8.19-28 | So 3,14-18a (Ps) Is 12 <i>Ph 4,4-7</i> Lc 3,10-18 |
| 4 ^e dimanche | Is 7,10-16 Ps 23 (24) <i>Rm 1,1-7</i> Mt 1,18-24 | 2 S 7,1-5.8b-11.16 Ps 88 (89) <i>Rm 16,25-27</i> Lc 1,26-38 | Mi 5,1-4a Ps 79 (80) <i>He 10,5-10</i> Lc 1,39-45 |

10. Dans les tableaux qui suivent, l'astérisque * après une référence indique qu'il existe une lecture brève pour le texte en question.

Tableau 2 : TEMPS DE NOËL

| | Ancien Testament | Psaume | 2 ^e Lecture | Évangile |
|--|--------------------|-------------|---------------------------|--------------------------|
| Noël, Veille au soir | Is 62,1-5 | 88 (89) | <i>Ac 13,16-17.22-25</i> | Mt 1,1-25* ¹ |
| — Nuit | Is 9,1-6 | 95 (96) | <i>Ti 2,11-14</i> | Lc 2,1-14 |
| — Aurore | Is 62,11-12 | 96 (97) | <i>Ti 3,4-7</i> | Lc 2,15-20 |
| — Jour | Is 52,7-10 | 97 (98) | <i>He 1,1-6</i> | Jn 1; 1-18* |
| Sainte Famille A | Si 3,2-6.12-14 | 127 (128) | <i>Col 3,12-21</i> | Mt 2,13-15,19-23 |
| B | Gn 15,1-6; 21,1-19 | 104 (105) | <i>H 11,8.11-12.17-19</i> | Lc 2,22-40* |
| C | 1 S 1,20-22.24-28 | 83 (84) | <i>1 Jn 3,1-2.21-24</i> | Lc 2,41-52 |
| Marie, Mère de Dieu (1 ^{er} janvier) | Nb 6,22-27 | 66 (67) | <i>Ga 4,4-7</i> | Lc 2,16-21 |
| 2 ^e dim. après Noël | Si 24,1-2.8-12 | 147 | <i>Ep 1,3-6.15-18</i> | Jn 1,1-18* |
| Épiphanie | Is 60,1-6 | 71 (72) | <i>Ep 3,2-3a.5-6</i> | Mt 2,1-12 Lc 3,23-38* |
| Baptême du Seigneur A | Is 42,1-4.6-7 | 28 (29) | <i>Ac 10,34-38</i> | Mt 3,13-17 |
| B | Is 55,1-11 | Cant. Is 12 | <i>1 Jn 5,1-9</i> | Mc 1,7-11 |
| C | Is 40,1-5.9-11 | 103 (104) | <i>Ti 2,11-14; 3,4-7</i> | Lc 3,15-16.21-22 |

Tableau 3 : TEMPS DE DU CARÊME

| | A | B | C |
|---|---|--|--|
| Mercredi des cendres | | Jl 2,12-18 Ps 50 (51) 2 Co 5,20-6,2 Mt 6,1-6.16-18 | |
| 1 ^{er} dimanche | Gn 2,7-9; 3,1-7a Ps 50 (51) Rm 5,12-19* Mt 4,1-11 | Gn 9,8-15 Ps 24 (25) 1 P 3,18-22 Mc 1,12-15 | Dt 26,4-10 Ps 90 (91) Rm 10,8-13 Lc 4,1-13 |
| 2 ^e dimanche | Gn 12,1-4a Ps 32 (33) 2 Tm 1,8b-10 Mt 17,1-9 | Gn 22,1-2.9a.10-13.15-18 Ps 115 (116) Rm 8,31b-34 Mc 9,2-10 | Gn 15,5-12.17-18 Ps 26 (27) Ph 3,17-4,1* Lc 9,28b-36 |
| 3 ^e dimanche | Ex 17,3-7 Ps 94 (95) Rm 5,1-2.5-8 Jn 4,5-42* | Ex 20,1-17* Ps 18 (19) 1 Co 1,22-25 Jn 2,13-25 <i>ou ad libitum comme l'année A</i> | Ex 3,1-8a.10.13-15 Ps 102 (103) 1 Co 10,1-6.10-12 Lc 13,1-9 |
| 4 ^e dimanche | 1 S 16,1b.6-7.10-13a Ps 22 (23) Ep 5,8-14 Jn 9,1-41* | 2 Ch 36,14-16.19-23 Ps 136 (137) Ep 2,4-10 Jn 3,14-21 <i>ou ad libitum comme l'année A</i> | Jos 5,10-12 Ps 33 (34) 2 Co 5,17-21 Lc 15,1-3.11-32 |
| 5 ^e dimanche | Ez 37,12-14 Ps 129 (130) Rm 8,8-11 Jn 11,1-45* | Jr 31,31-34 Ps 50 (51) He 5,7-9 Jn 12,20-33 <i>ou ad libitum comme l'année A</i> | Is 43,16-21 Ps 125 (126) Ph 3,8-14 Jn 8,1-11 |
| Process. Rameaux (dim. de la Passion) | Mt 21,1-11 | Mc 11,1-10 ou Jn 12,12-16 | Lc 19,28-40 |
| Messe | Mt 26,14-27,66* | Is 50,4-7 Ps 21 (22) Ph 2,6-11 Mc 14,1-15,47* | Lc 22,14-23,56* |

Tableau 4 : TRIDUUM PASCAL

| | Ancien Testament | Psaume | 2 ^e Lecture | Évangile |
|---|--|--|---|--|
| Jeudi Saint Messe chismale Messe du soir | Is 61,1-3a.6a.8b-9 Ex 12,1-8.11-14 | 88 (89) 115 (116) | <i>Ap 1,5-8</i> <i>1 Co 11,23-26</i> | <i>Lc 4,16-21</i> <i>Jn 13,1-15</i> |
| Vendredi Saint | Is 52,13—53,12 | 30 (31) | <i>He 4,14-16; 5,7-9</i> | <i>Jn 18,1—19,42</i> |
| Veillée pascale | Gn 1,1—2,2* Gn 22,1-13.15-18* Ex 14,15—15,1a Is 54,5-14 Is 55,1-11 Ba 3,9-15.32—4,4 Ez 36,16-17a.18-28 | 103 (104) ou 32 (33) 15 (16) Ex 15 29 (30) Is 12 18 (19) Is 12 ou Ps 50 (51) ou Ps 41-42 (42-43) | <i>Rm 6,3b-11</i> + <i>Ps 117 (118)</i> | A : <i>Mt 28,1-10</i> B : <i>Mc 16,1-7</i> C : <i>Lc 24,1-12</i> |
| Jour de Pâques | Ac 10,34a.37-43 | 117 (118) | <i>Col 3,1-4</i> ou <i>1 Co 5,6b-8</i> + Séquence « <i>Victimæ Paschali</i> » | <i>Jn 20,1-9</i> ou comme à la veillée ou, le soir, <i>Lc 24,13-35</i> |

Tableau 5 : TABLEAU DU TEMPS PASCAL

| | A | B | C |
|------------------------------|---|--|---|
| 2 ^e dimanche | Ac 2,42-47 Ps 117 (118) <i>1 P 1,3-9</i> | Ac 4,32-35 Ps 117 (118) <i>1 Jn 5,1-6</i> Jn 20,19-31 | Ac 5,12-16 Ps 117 (118) <i>Ap 1,9-11a.12-13.17-19</i> |
| 3 ^e dimanche | Ac 2,14.22b-33 Ps 15 (16) <i>1 P 1,17-21</i> Lc 24,13-35 | Ac 3,13-15.17-19 Ps 4 <i>1 Jn 2,1-5a</i> Lc 24,35-48 | Ac 5,27b-32.40b-41 Ps 29 (30) <i>Ap 5,11-14</i> Jn 21,1-19* |
| 4 ^e dimanche | Ac 2,14a.36-41 Ps 22 (23) <i>1 P 2,20b-25</i> Jn 10,1-10 | Ac 4,8-12 Ps 117 (118) <i>1 Jn 3,1-2</i> Jn 10,11-18 | Ac 13,14.43-52 Ps 99 (100) <i>Ap 7,9.14b-17</i> Jn 10,27-30 |
| 5 ^e dimanche | Ac 6,1-7 Ps 32 (33) <i>1 P 2,4-9</i> Jn 14,1-12 | Ac 9,26-31 Ps 21 (22) <i>1 Jn 3,18-24</i> Jn 15,1-8 | Ac 14,21b-27 Ps 144 (145) <i>Ap 21,1-5a</i> Jn 13,31-33a.34-35 |
| 6 ^e dimanche | Ac 8,5-8.14-17 Ps 65 (66) <i>1 P 3,15-18</i> Jn 14,15-21 | Ac 10,25-26.34-35.44-48 Ps 97 (98) <i>1 Jn 4,7-10</i> Jn 15,9-17 | Ac 15,1-2.22-29 Ps 66 (67) <i>Ap 21,10-14.22-23</i> Jn 14,23-29 |
| Ascension | <i>Ep 11,17-23</i> Mt 28,16-20 | Ac 1,1-11 Ps 46 (47) <i>Ep 4,1-13*</i> Mc 16,15-20 | <i>Hb 9,24-28; 10,19-23</i> Lc 24,46-53 |
| 7 ^e dimanche | Ac 1,12-14 Ps 26 (27) <i>1 P 4,13-16</i> Jn 17,1b-11a | Ac 1,15-17.20a.20c-26 Ps 102 (103) <i>1 Jn 4,11-16</i> Jn 17,11b-19 | Ac 7,55-60 Ps 96 (97) <i>Ap 22,12-14.16-20*</i> Jn 17,20-26 |
| Pentecôte, Veille au soir | Gn 11,1-9 ou Ex 19,3-8a.16-20b ou Ez 37,1-14 ou Jl 3,1-5a Ps 103 (104) <i>Rm 8,22-27</i> Jn 7,37-39 | | |
| Pentecôte, Jour | <i>1 Co 12,3b-7.12-13</i> Jn 20,19-23 | Ac 2,1-11 Ps 103 (104) <i>Ga 5,16-25</i> Séquence « Veni, Sancte Spiritus » Jn 15,26-27; 16,12-15 | <i>Rm 8,8-17</i> Jn 14,15-16.23b-26 |

Tableau 7 : ANNEE A

| | 1 ^{re} Lecture | Psaume | Épître | Évangile |
|-------------------------|-------------------------|-----------|------------------------|-------------|
| 2 ^e dimanche | Is 49,3.5-6 | 39 (40) | <i>1 Co 1,1-3</i> | Jn 1,29-34 |
| 3 ^e — | Is 8,23b—9,3 | 26 (27) | <i>1,10-13.17</i> | Mt 4,12-23* |
| 4 ^e — | So 2,3; 3,12-13 | 145 (146) | <i>1,26-31</i> | 5,1-12a |
| 5 ^e — | Is 58,7-10 | 111 (112) | <i>2,1-5</i> | 5,13-16 |
| 6 ^e — | Si 15,15-20 | 118 (119) | <i>2,6-10</i> | 5,17-37* |
| 7 ^e — | Lv 19,1-2.17-18 | 102 (103) | <i>3,16-23</i> | 5,38-48 |
| 8 ^e — | Is 49,14-15 | 61 (62) | <i>4,1-5</i> | 6,24-34 |
| 9 ^e — | Dt 11,28.26-28.32 | 30 (31) | <i>Rm 3,21-25a.28</i> | 7,21-27 |
| 10 ^e — | Os 6,3-6 | 49 (50) | <i>4,18-25</i> | 9,9-13 |
| 11 ^e — | Ex 19,2-6a | 99 (100) | <i>5,6-11</i> | 9,36—10,8 |
| 12 ^e — | Jr 20,10-13 | 68 (69) | <i>5,12-15</i> | 10,26-33 |
| 13 ^e — | 2 R 4,8-11.14-16a | 88 (89) | <i>6,3b-4.8-11</i> | 10,37-42 |
| 14 ^e — | Za 9,9-10 | 144 (145) | <i>8,9.11-13</i> | 11,25-30 |
| 15 ^e — | Is 55,10-11 | 64 (65) | <i>8,18-23</i> | 13,1-23* |
| 16 ^e — | Sg 12,13.16-19 | 85 (86) | <i>8,26-27</i> | 13,24-43* |
| 17 ^e — | 1 R 3,5.7-12 | 118 (119) | <i>8,28-30</i> | 13,44-52* |
| 18 ^e — | Is 55,1-3 | 144 (145) | <i>8,35.37-39</i> | 14,13-21 |
| 19 ^e — | 1 R 19,9a.11-13a | 84 (85) | <i>9,1-5</i> | 14,22-33 |
| 20 ^e — | Is 56,1.6-7 | 66 (67) | <i>11,13-15.29-32</i> | 15,21-28 |
| 21 ^e — | Is 22,19-23 | 137 (138) | <i>11,33-36</i> | 16,13-20 |
| 22 ^e — | Jr 20,7-9 | 62 (63) | <i>12,1-2</i> | 16,21-27 |
| 23 ^e — | Ez 33,7-9 | 94 (95) | <i>13,8-10</i> | 18,15-20 |
| 24 ^e — | Si 27,30—28,7 | 102 (103) | <i>14,7-9</i> | 18,21-35 |
| 25 ^e — | Is 55,6-9 | 144 (145) | <i>Ph 1,20c-24.27a</i> | 20,1-16a |
| 26 ^e — | Ez 18,25-28 | 24 (25) | <i>2,1-11*</i> | 21,28-32 |
| 27 ^e — | Is 5,1-7 | 79 (80) | <i>4,6-9</i> | 21,33-43 |
| 28 ^e — | Is 25,6-9 | 22 (23) | <i>4,12-14.19-20</i> | 22,1-14* |
| 29 ^e — | Is 45,1.4-6a | 95 (96) | <i>1 Th 1,1-5b</i> | 22,15-21 |
| 30 ^e — | Ex 22,20-26 | 17 (18) | <i>1,5c-10</i> | 22,34-40 |
| 31 ^e — | Ml 1,14b—2,1.2b.8-10 | 130 (131) | <i>2,7b-9.13</i> | 23,1-12 |
| 32 ^e — | Sg 6,12-16 | 62 (63) | <i>4,13-18*</i> | 25,1-13 |
| 33 ^e — | Pr 31,10-13.19-20.30-31 | 127 (128) | <i>5,1-6</i> | 25,14-30* |

Tableau 8 : ANNEE B

| | 1 ^{re} Lecture | Psaume | Épître | Évangile |
|-------------------------|--------------------------|-----------|----------------------|----------------------|
| 2 ^e dimanche | 1 S 3,3b-10.19 | 39 (40) | 1 Co 6,13b-15a.17-20 | Jn 1,35-42 |
| 3 ^e — | Jon 3,1-5.10 | 24 (25) | 7,29-31 | Mc 1,14-20 |
| 4 ^e — | Dt 18,15-20 | 94 (95) | 7,32-35 | 1,21-28 |
| 5 ^e — | Jb 7,1-4.6-7 | 146 (147) | 9,16-19.22-23 | 1,29-39 |
| 6 ^e — | Lv 13,1-2.45-46 | 101 (102) | 10,31—11,1 | 1,40-45 |
| 7 ^e — | Is 43,18-19.21-22.24c-25 | 40 (41) | 2 Co 1,18-22 | 2,1-12 |
| 8 ^e — | Os 2,16b.17b.21-22 | 102 (103) | 3,1b-6 | 2,18-22 |
| 9 ^e — | Dt 5,12-15 | 80 (81) | 4,6-11 | 2,23—3,6* |
| 10 ^e — | Gn 3,9-15 | 129 (130) | 4,13—5,1 | 3,20-35 |
| 11 ^e — | Ez 17,22-24 | 91 (92) | 5,6-10 | 4,26-34 |
| 12 ^e — | Jb 38,1.8-11 | 106 (107) | 5,14-17 | 4,35-41 |
| 13 ^e — | Sg 1,13-15; 2,23-24 | 29 (30) | 8,7.9.13-15 | 5,21-43* |
| 14 ^e — | Ez 2,2-5 | 122 (123) | 12,7-10 | 6,1-6 |
| 15 ^e — | Am 7,12-15 | 84 (85) | Ep 1,3-14* | 6,7-13 |
| 16 ^e — | Jr 23,1-6 | 22 (23) | 2,13-18 | 6,30-34 |
| 17 ^e — | 2 R 4,42-44 | 144 (145) | 4,1-6 | Jn 6,1-15 |
| 18 ^e — | Ex 16,2-4.12-15 | 77 (78) | 4,17.20-24 | 6,24-35 |
| 19 ^e — | 1 R 19,4-8 | 33 (34) | 4,30—5,2 | 6,41-51 |
| 20 ^e — | Pr 9,1-6 | 33 (34) | 5,15-20 | 6,51-58 |
| 21 ^e — | Jos 24,1-2a.15-17.18b | 33 (34) | 5,21-32 | 6,60-69 |
| 22 ^e — | Dt 4,1-2.6-8 | 14 (15) | Jc 1,17-18.21b-22.27 | Mc 7,1-8.14-15.21-23 |
| 23 ^e — | Is 35,4-7a | 145 (146) | 2,1-5 | 7,31-37 |
| 24 ^e — | Is 50,5-9a | 114 (116) | 2,14-18 | 8,27-35 |
| 25 ^e — | Sg 2,12.17-20 | 53 (54) | 3,16—4,3 | 9,30-37 |
| 26 ^e — | Nb 11,25-29 | 18 (19) | 5,1-6 | 9,38-43.45.47- |
| 27 ^e — | Gn 2,18-24 | 127 (128) | He 2,9-11 | 10,2-16* |
| 28 ^e — | Sg 7,7-11 | 89 (90) | 4,12-13 | 10,17-30* |
| 29 ^e — | Is 53,10-11 | 32 (33) | 4,14-16 | 10,35-45* |
| 30 ^e — | Jr 31,7-9 | 125 (126) | 5,1-6 | 10,46b-52 |
| 31 ^e — | Dt 6,2-6 | 118 (119) | 7,23-28 | 12,28b-34 |
| 32 ^e — | 1 R 17,10-16 | 145 (146) | 9,24-28 | 12,38-44* |
| 33 ^e — | Dn 12,1-3 | 15 (16) | 10,11-14.18 | 13-24-32 |

Tableau 9 : ANNEE C

| | 1 ^{re} lecture | Psaume | Épître | Évangile |
|-------------------------|--------------------------|-----------|------------------|-------------------|
| 2 ^e dimanche | Is 62,1-5 | 95 (96) | 1 Co 12,4-11 | Jn 2,1-11 |
| 3 ^e — | Ne 8,1-4a.5-6.8-10 | 18 (19) | 12,12-30* | Lc 1,1-4; 4,14-21 |
| 4 ^e — | Jr 1,4-5.17-19 | 70 (71) | 12,31—13,13* | 4,21-30 |
| 5 ^e — | Is 6,1-2a.3-8 | 137 (138) | 15,1-11* | 5,1-11 |
| 6 ^e — | Jr 17,5-8 | 1 | 15,12.16-20 | 6,17.20-26 |
| 7 ^e — | 1 S 26,2.7-9.12-13.22-23 | 102 (103) | 15,45-49 | 6,27-38 |
| 8 ^e — | Si 27,4-7 | 91 (92) | 15,54-58 | 6,39-45 |
| 9 ^e — | 1 R 8,41-43 | 116 (117) | Ga 1,1-2.6-10 | 7,1-10 |
| 10 ^e — | 1 R 17,17-24 | 29 (30) | 1,11-19 | 7,11-17 |
| 11 ^e — | 2 S 12,7-10.13 | 31 (32) | 2,16.19-21 | 7,36—8,3* |
| 12 ^e — | Za 12,10-11; 13,1 | 62 (63) | 3,26-29 | 9,18-24 |
| 13 ^e — | 1 R 19,16b.19-21 | 15 (16) | 5,1.13-18 | 9,51-62 |
| 14 ^e — | Is 66,10-14c | 65 (66) | 6,14-18 | 10,1-12.17-20* |
| 15 ^e — | Dt 30,10-14 | 18 (19) | Col 1,15-20 | 10,25-37 |
| 16 ^e — | Gn 18,1-10a | 14 (15) | 1,24-28 | 10,38-42 |
| 17 ^e — | Gn 18,20-32 | 137 (138) | 2,12-14 | 11,1-13 |
| 18 ^e — | Qo 1,2; 2,21-23 | 89 (90) | 3,1-5.9-11 | 12,13-21 |
| 19 ^e — | Sg 18,6-9 | 32 (33) | He 11,1-2.8-19* | 12,32-48* |
| 20 ^e — | Jr 38,4-6.8-10 | 39 (40) | 12,1-4 | 12,49-53 |
| 21 ^e — | Is 66,18-21 | 116 (117) | 12,5-7.11-13 | 13,22-30 |
| 22 ^e — | Si 3,17-18.20.28-29 | 67 (68) | 12,18-19.22-24a | 14,1a.7-14 |
| 23 ^e — | Sg 9,13-18 | 89 (90) | Phm 9b-10.12-17 | 14,25-33 |
| 24 ^e — | Ex 32,7-11.13-14 | 50 (51) | 1 Tm 1,12-17 | 15,1-32* |
| 25 ^e — | Am 8,4-7 | 112 (113) | 2,1-8 | 16,1-13* |
| 26 ^e — | Am 6,1a.4-7 | 145 (146) | 6,11-16 | 16,19-31 |
| 27 ^e — | Ha 1,2-3; 2,2-4 | 94 (95) | 2 Tm 1,6-8.13-14 | 17,5-10 |
| 28 ^e — | 2 R 5,14-17 | 97 (98) | 2,8-13 | 17,11-19 |
| 29 ^e — | Ex 17,8-13 | 120 (121) | 3,14—4,2 | 18,1-8 |
| 30 ^e — | Si 35,12-14.16-18 | 33 (34) | 4,6-8.16-18 | 18,9-14 |
| 31 ^e — | Sg 11,23—12,2 | 144 (145) | 2 Th 1,11—2,2 | 19,1-10 |
| 32 ^e — | 2 M 7,1-2.9-14 | 16 (17) | 2,16—3,5 | 20,27-38 |
| 33 ^e — | Ml 3,19-20a | 97 (98) | 3,7-12 | 21,5-19 |